



INFOS PRATIQUES

COVID-19 : PLAN DE CONTINUITÉ DANS LES SERVICES

Mis en ligne le 10 juillet 2021

Services administratifs

- Maintien de l'ouverture de l'accueil téléphonique et physique en mairie ;
- L'accueil physique des services se fait uniquement sur rdv ;

Ouverture des autres structures municipales

Médiathèque :

La médiathèque reste ouverte selon des horaires adaptés pour la période estivale :

Mardi (16h – 18h), mercredi (10h – 12h et 14h – 18h), jeudi (10h – 12h), vendredi (16h – 19h) et samedi (10h – 12h et 14h – 17h).

Activités sportives en intérieur et en extérieur :

- Les équipements sportifs sont réouverts normalement (les gardiens sont présents uniquement en journée),

Structures Petite Enfance :

Reprise de l'activité normale dans le respect des gestes barrières.

Centre communal d'action sociale :

- L'accueil téléphonique reste ouvert ;
- Accueil physique se fait sur RDV ;
- Maintien de l'activité habituelle du service : distribution alimentaire, distribution de CAP et portage de repas à domicile ;
- Gestion des situations d'urgence en lien avec le maire ;

Guichet famille :

- L'accueil téléphonique et l'accueil physique restent ouverts ;
- Maintien des permanences des partenaires (CLIC, EPE, PMI,...) dans les locaux d'Atout'Âge.

Accueils de loisirs :

Reprise de l'activité normale dans le respect des gestes barrières.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.